



Mayac Infos

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Je tiens en premier à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales. Cette équipe composée d'anciens et de nouveaux, mettra tout en œuvre pour que Mayac continue son développement et tienne son rang au sein de la Communauté de Communes.

Cette année deux mille vingt sera à oublier très vite, la Pandémie est passée par là. Plus de soixante mille morts, des personnes âgées qui ne voient plus leur famille, des entreprises qui sont au bord de la faillite. Les restaurants et le monde culturel qui ne voient pas le bout du tunnel, beaucoup ne s'en relèveront pas.

Pour ma part, j'ai pris dès le début du premier confinement, la décision de ne plus percevoir le loyer commercial du «Fer à Cheval». Celui-ci a été rétabli en septembre-octobre puis à nouveau mis en pause depuis le deuxième confinement. Ce commerce est le seul à être fermé par décision administrative, comme tous les restaurants. Je souhaite de tout cœur que Maryline DUMEZ réussisse à s'en sortir. A la réouverture de ceux-ci, allez déjeuner ou dîner chez elle, vous l'aidez et vous ne serez pas déçus.

Il n'y a malheureusement pas d'amélioration en ce début d'année deux mille vingt et un. Ce sera la première année où il n'y aura pas l'Arbre de Noël des enfants, ceux-ci auront néanmoins reçu un chèque-cadeau de vingt euros offert par la municipalité.

Malgré tous ces événements, il faut rester optimiste et croire en l'avenir, l'abnégation du personnel hospitalier doit être une source de motivation pour chacun d'entre nous.

En tant que maire je défendrai toujours ma commune, en tant que 1^{er} Vice-président de la Communauté de Communes, je défendrai notre territoire au côté du Président Bruno LAMONERIE, pour qu'il se développe, soit attractif et source d'emplois.

Jean-Michel Quéméré.

Les élus, le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021 et surtout le plus important, une bonne santé.



ACTUALITÉS

Les travaux :

La traversée du Dognon prévue en 2021 sera retardée d'une année.

La Communauté de Communes avait demandé la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour les travaux de traversée du bourg de la Commune de Sarrazac. Celle-ci n'a pas été accordée pour 2020 et sera redemandée pour 2021, ce qui décale *de facto* la demande de DETR et les travaux du Dognon à 2022.

◆ Abris Bus :



Nous avons fait déplacer l'abri bus du pont de Mayac pour le rapprocher du CD4 afin que les élèves soit plus proches du car de ramassage. Nous allons mettre en place un lampadaire photovoltaïque pour éclairer cet arrêt de bus ainsi qu'un passage piéton pour sécuriser la traversée de la route départementale.

Dans le même temps j'ai demandé au SDE 24 un devis pour compléter les lampadaires au lieu-dit Les Réjoux, le cheminement le long de la départementale est dans le noir complet l'hiver et dangereux pour les enfants. La demande a été faite au Département pour déplacer l'abri bus qui se trouve dans un virage pour le poser en face de l'arrêt qui se situe au niveau de la route qui relie la départementale 4 et la 705.

◆ Centrale Photovoltaïque :

Le projet de Centrale photovoltaïque proposé par la société RES, est passé au guichet unique de la préfecture, le site étant un ancien champ de tir pollué par des munitions, rentre dans le cadre défini et a reçu un avis favorable.



- Ce qui est un grand pas dans ce dossier : RES, dans la foulée, a déposé le permis de construire qui demandera certainement une année d'étude par les services de l'état.

➔ PRÉSENTATION DU PROJET :

Projet de Centrale de Production d'Énergie Solaire de Causses Périgord (CPES) : Dépôt des demandes d'autorisation

Devenir un territoire à énergie positive

Les enjeux climatiques et énergétiques actuels ont favorisé l'émergence d'une volonté politique et d'objectifs ambitieux. Le soleil est une source d'énergie propre, locale et inépuisable permettant de contribuer à l'indépendance énergétique de la France.

Le projet photovoltaïque

La Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord, CCILAP, a lancé un appel à projet pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le site du Causse de l'Isle, au niveau de l'ancien terrain militaire de Savignac-les-Eglises.

La CCILAP a décidé de retenir le projet de la société RES pour développer, construire et exploiter ce parc photovoltaïque.

Après une année de diagnostic et d'études d'impact, environnementales, paysagères et pyrotechniques, les demandes d'autorisations (permis de construire et défrichement) nécessaires à la réalisation d'une centrale solaire ont été déposées en mairie et à la DDT de Dordogne.

Le projet valorise le site de l'ancien terrain militaire tout en maintenant les activités existantes (randonnée, circuits de VTT, ...).

La société RES

RES est un acteur de premier plan dans le développement des énergies renouvelables depuis 1999 à l'origine de plus de 850 MW d'énergie renouvelable installés ou en cours de construction sur tout le territoire national.

Avec plus de 200 MW de projets déposés en 2020, plus de 150 MW déjà remportés lors des derniers appels d'offres CRE solaire et un taux de réussite de 100% sur les 4 dernières périodes de l'AO, RES démontre son expertise dans tous les métiers de la chaîne de valeur de l'activité solaire. S'appuyant sur une équipe d'une quarantaine de collaborateurs dédiée à cette activité et sur un réseau d'agences couvrant l'ensemble de l'Hexagone, elle ambitionne de s'imposer comme un acteur majeur de la filière en France.

Ce projet de 22.7MWc permettra d'économiser environ 7 000 tonnes de CO₂ et d'alimenter en électricité propre les besoins d'environ 12 000 personnes chaque année.

Quelques chiffres

Région	Nouvelle-Aquitaine
Département	Dordogne (24)
Surface de la centrale	26 ha
Puissance totale installée	22,7 MWc
Production annuelle	Environ 28 millions de kWh.
Equivalent en conso. Electrique	Environ 12 000 personnes
Emission de CO ₂ annuelle évitée	Environ 6 700 tonnes
Année de mise en service prévue	Fin 2023
Développeur	RES

Pour plus d'informations :

Fanny Primet, Chef de Projets Solaires

Téléphone : +33 524 545 043

Email : fanny.primet@res-group.com



ASSOCIATIONS



Des nouvelles de l'AMACS

(Association Multi-Activités Culturelles et Sportives)...

Comme toutes les structures offrant des activités collectives dans le domaine du sport et de la culture, l'AMACS voit bien ses activités réduites en raison des conditions sanitaires liées au coronavirus :

- Le Qi-Gong a pu être maintenu en extérieur sur le Causse de l'Isle en juin et en septembre, mais cet atelier est de nouveau à l'arrêt.
- L'atelier vocal, qui avait redémarré à la rentrée de septembre, attend aussi une évolution favorable de la situation pour pouvoir reprendre.
- Suite à l'autorisation de remettre en œuvre les activités sportives collectives dans le cadre du temps périscolaire, l'atelier roller destiné aux enfants a repris le mercredi de 16H30 à 17H30 au gymnase de Coulaures. En revanche, l'atelier roller pour adultes n'a pas repris.



Quand les activités pourront toutes redémarrer, elles reprendront sur leur lieu habituel et selon le planning des années précédentes :

- **Roller** adultes et enfants niveau « confirmés » : jeudi de 17H45 à 18H45, au gymnase de Coulaures.
- **Qi-Gong** : samedi de 10H à 11H30, à la mairie de Mayac.
- **Atelier vocal / Chorale Yam'Accords** : mardi de 18H à 19H30, à la mairie de Mayac.

Ces activités sont ouvertes à toutes et à tous, petits et grands, sans niveau préalable requis.

L'AMACS remercie les mairies de Mayac et de Coulaures pour leur soutien logistique et financier.

Contacts :

Françoise le Goff : 06 82 93 32 90 (Qi-Gong et roller)

Bruno Chirol : 07 83 84 27 69 (roller)

Sylvie Jahier : 06 17 83 41 50

(Atelier vocal/Chorale *Yam'Accords*)





L'Entente Mayacoise souhaite à tous les habitants
une bonne année et surtout une bonne santé.

2020 fut une année blanche ; nous espérons que 2021 nous permettra de redémarrer nos activités.

Nous vous informons que les cartes d'adhérents payées en 2020 sont reconduites gratuitement pour cette nouvelle année 2021.

Nous ne pouvons pas, pour le moment, programmer l'Assemblée Générale ; vous serez informés dès que possible.

Vous trouverez nos propositions d'activités sur notre site internet : www.mayacoise.fr

Si vous avez un article ou un message à faire paraître dans la Chronique, n'hésitez pas à l'envoyer à l'adresse : chronique@mayacoise.fr

Rappelons aussi que la bibliothèque « **Livres-Libres** » est ouverte tous les jours de 9h à 18h, hormis les dimanches et les jours fériés. Elle connaît un réel succès sauf auprès des jeunes lecteurs, ce que nous regrettons. Merci à tous ceux qui déposent des livres. Nous avons eu, cependant, la désagréable surprise de trouver des ouvrages illisibles, vu leur état. Mais il ne peut s'agir que de personnes étrangères à Mayac !

Le président, Robert van der Schoor et son équipe.

ARTICLE DE PRESSE



Pourquoi associer les habitants à la construction des politiques du Périgord Vert ?

La population du Périgord Vert vieillit, le nombre d'habitants baisse. Pourtant, le Périgord Vert crée des emplois, est doté de beaucoup d'emplois, est connu dans le monde entier grâce à ses productions et ses entreprises d'excellence, connaît des difficultés de recrutement faute de jeunes.

Le saviez-vous ?

Pourtant, la sérénité de ses paysages et la tranquillité de la vie, si revendiquées dans une société mettant en avant le bien-être et la protection de la nature, ne sont plus à démontrer. L'épidémie actuelle de la Covid 19 n'a fait que renforcer cette certitude.

Le saviez-vous ?

Pourtant, le Périgord Vert est relié à de nombreuses agglomérations et source d'innovations qui méritent d'être plus diffusées, connues à l'extérieur.

Le saviez-vous ?

Et donc, l'avenir du Périgord Vert se situe sur ces enjeux, des enjeux sociaux en fait, car il s'agit de faire société.

Ces constats, nous les avons partagés avec les habitants tout le long des réunions du syndicat que nous organisons depuis 2018. Ces témoignages ont permis de mettre « l'épaisseur de la vie » au document d'urbanisme technique qu'est le Schéma de Cohérence Territoriale.



Qu'auraient été ces réflexions si nous nous étions contentés de faire un portrait statistique du Périgord Vert ?

Si vous êtes intéressés pour participer à nos réunions publiques et apporter vous aussi votre pierre à l'édifice, venez faire un tour sur notre site Internet www.scotperigordvert.com et abonnez-vous à notre newsletter, celle du

**Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence
Territoriale du Périgord Vert.**

COMMERCES ET SERVICES DE MAYAC

- **ART-THERAPIE / ANIMATION ARTS PLASTIQUES** : Isabelle TOMASINO
06.11.17.23.80
- **ARTIS PEINTURE 24** : Jimmy PEDEMONTE - Le Dognon (peinture, décoration, pose sol souple parquet flottant, ravalement façade) 06.20.86.15.49 –
artispeinture@sfr.fr
- **ASSISTANTE MATERNELLE** : Laetitia PEDEMONTE 05.53.46.76.57
- **BAR-RESTAURANT « le fer à cheval »** - Le Dognon 05.53.05.08.02
- **COIFFEUSE à DOMICILE** : Stéphanie GENESTE 06.32.99.35.53
- **COUVERTURE & ZINGUERIE** : Alexandre BODINIER 05.53.35.24.20 /
06.33.56.49.29
- **COUVERTURE & ZINGUERIE** : Cédric SACRISTAN 05.53.08.23.98
- **EPICERIE BIO « le Jardin du Dognon »** au Dognon 07.87.42.79.08
- **FAMILLE D'ACCUEIL AGREEE POUR PERSONNES AGEES** : Sandra AUDEBERT
05.53.05.07.95

NUMEROS UTILES

- **URGENCES** : SAMU : 15 > POLICE : 17 > POMPIERS : 18
- **GENDARMERIE** : SAVIGNAC LES EGLISES : 05.53.05.52.85 /
ST MARTIAL D'ALBAREDE : 05.53.55.38.90
- **MEDECINS** : Dr Catherine PETRY à Sorges 05.53.05.15.80
Dr Naomi SCHILLINGER à Excideuil 05.53.52.76.71
- **INFIRMIERES** MAYAC : Pascale BOURGES-AUBISSE : 06.64.09.40.89
CUBJAC : Anne-Marie Truffly VIDALINC : 06.75.24.48.32
SAVIGNAC LES EGLISES : Cabinet infirmier : 05.53.05.90.79
- **DENTISTES** CUBJAC : Mmes FRANÇOIS et LACROIX 05.53.05.33.66
EXCIDEUIL : Mme Joëlle GAILLARD 05.53.62.40.80
M. Jean-Louis SANCHEZ 05.53.62.44.83
- **PHARMACIES** : CUBJAC : Pharmacie du Pays d'Ans 05.53.05.30.17

EXCIDEUIL Pharmacie Du Pays d'Excideuil 05.53.62.21.80
SAVIGNAC LES EGLISES : Pharmacie Plaisance 05.53.05.03.69
SORGES : Pharmacie Leblanc-Vidal 05.53.05.02.16
- **TAXIS** : ST MARTIAL D'ALBAREDE : Christelle 05.53.52.61.75 / 06.27.69.75.15
- **AMBULANCES** : EXCIDEUIL : Ets Mailler 05.53.62.42.85
- **VETERINAIRES** : ST MARTIAL D'ALBAREDE : 05.53.52.24.24
THIVIERS : 05.53.55.01.30 -
ANTONNE ET TRIGONANT : 05.53.06.16.35
- **DIVERS** :
CENTRE ANTI POISONS BORDEAUX : 05.56.96.40.80
METEO France : 0836.65.12.34
ENFANCE MALTRAITEE : 119
SOS ENFANTS DISPARUS : 0810.012.014
VIOLENCES CONJUGALES : 39 19
SIDA INFO SERVICE : 0800.840.800
DROGUE INFO SERVICE : 0800.23.13.13
ECOUTE ALCOOL : 0811.91.30.30
SOLITUDE ECOUTE : 0800.47.47.88



Site de Mayac : www.mayac.fr

Communauté de communes Isle Loue Auvézère : www.ccilap.fr

L'Entente mayacoise : www.mayacoise.fr

ETAT CIVIL

Naissances :

Hugo, Charles BUISSON le 19 février 2020 – La Place
Sélène, Eowyn, Leia POUYADOU le 7 juillet 2020 – Les Banchereaux
Amélya, Tauriel, Thémis POUYADOU le 7 juillet 2020 – Les Banchereaux
Stanley CHABASSIER le 16 août 2020 – Le Dognon
Samuel, Guillaume, René DUFRAISSE le 2 décembre 2020 - Sarzac

Décès :

Raymond GARGOLY le 6 janvier 2020 - Trélissac
Moïse SALON le 23 janvier 2020 – Les Reignes
Raymonde FAYOL, épouse LABROUSSE, le 28 janvier 2020 – St Pantaly d'Excideuil
Gilbert BEAU le 20 juin 2020 – Les Vieilles Vignes
Marcel PARPEYRAT le 15 juillet 2020 – Les Réjoux



ASSAD
S . S . I . A . D

OFFRE D'EMPLOI

L' A . S . S . A . D DE CUBJAC

Le Maine

24640 CUBJAC

RECHERCHE

UN(E) AIDE à DOMICILE ET/OU UN(E) AUXILIAIRE DE VIE
TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE

En CDD pour remplacements et possibilité de CDI par la suite
à Temps PLEIN OU PARTIEL

Adresser votre candidature à :

Mr Sibioude Marc, Directeur

Le Maine 24640 CUBJAC

05 53 05 32 00

Poledir.assad.cubjac@orange.fr

